

La colonisation au Québec : une décolonisation manquée

Christian Morissonneau et Maurice Asselin

Volume 24, numéro 61, 1980

La problématique géopolitique du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021465ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021465ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morissonneau, C. & Asselin, M. (1980). La colonisation au Québec : une décolonisation manquée. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(61), 145-155. <https://doi.org/10.7202/021465ar>

Résumé de l'article

Les mouvements de colonisation au Québec (l'ouverture des fronts pionniers) ont été décrits avec des objectifs agricoles. Pourtant, l'ouverture des régions du Nord, entre autres, signifie d'abord une politique d'élargissement du territoire national (une géopolitique) comme réaction au contexte global interne et externe du pays. La colonisation, entendue comme occupation et développement des régions « neuves », est une décolonisation manquée : l'appropriation de l'espace s'est faite symboliquement et non matériellement (l'exemple de l'Église et de la Mine). La colonisation au Québec a été en fait la colonisation anglo-saxonne du territoire québécois en agrandissement. Le mythe construit comme signification de la colonisation nordique (le mythe du Nord) est le mythe fondateur de l'État-Nation québécois.

LA COLONISATION AU QUÉBEC : UNE DÉCOLONISATION MANQUÉE

par

Christian MORISSONNEAU et Maurice ASSELIN

*Département de géographie, université Laval
Québec, G1K 7P4*

RÉSUMÉ

Les mouvements de colonisation au Québec (l'ouverture des fronts pionniers) ont été décrits avec des objectifs agricoles. Pourtant, l'ouverture des régions du Nord, entre autres, signifie d'abord une politique d'élargissement du territoire national (une géopolitique) comme réaction au contexte global interne et externe du pays. La colonisation, entendue comme occupation et développement des régions « neuves », est une décolonisation manquée : l'appropriation de l'espace s'est faite symboliquement et non matériellement (l'exemple de l'Église et de la Mine). La colonisation au Québec a été en fait la colonisation anglo-saxonne du territoire québécois en agrandissement. Le mythe construit comme signification de la colonisation nordique (le mythe du Nord) est le mythe fondateur de l'État-Nation québécois.

MOTS-CLÉS : Géographie politique, colonisation, décolonisation, fronts pionniers, Québec nordique, Abitibi.

ABSTRACT

**Christian MORISSONNEAU et Maurice ASSELIN: Quebec's internal frontier:
an abortive liberation**

Frontier settlement in Québec has been described principally in agricultural terms. However, northern development, to include such regions as Abitibi, was an expression above all of territorial aggrandizement, of a geopolitical expansion of a nation in response to the internal and external constraints imposed on it. This settlement and development of "new" regions proved, however, to be an abortive liberation in the sense that only a symbolic and not a material appropriation of space occurred (as typified by the Church and the Mine). Such frontier settlement constituted, in practice, an anglo-saxon economic conquest (colonization) of an enlarged *québécois* political space. The myth that has been created about this frontier (the myth of the North) has nevertheless become the founding myth of the Québec nation-state.

KEY WORDS: Political geography, colonization, decolonization, frontier settlement, the North of Québec, Abitibi.

*
* *

Les notions de fronts pionniers ou franges pionnières ont été forgées par des géographes. Il s'agissait de conceptualiser une réalité objective observable dans les pays du monde qui élargissaient leur oekoumène à même les régions « neuves » inhabitées ou habitées par des populations à établissements sporadiques et à niveau technique moins avancé que celui de la population envahissante (Brésil, États-Unis au XIX^e siècle, Russie puis U.R.S.S., Australie, etc.). Les auteurs anglo-saxons ont nommé *frontier* cet espace dynamique, « en mouvance ». Faire référence à la *frontier*, c'est en français, introduire une double interprétation d'un même phénomène : une réalité géographique observable (front pionnier) et un système d'idées relatif à la conquête de nouveaux espaces tel qu'illustré en premier lieu par l'historien Frederic Jackson Turner dans son hypothèse sur la *frontier* américaine. On emploie souvent, malgré l'appellation front pionnier, le mot frontière comme synonyme, avec toute l'ambiguïté sémantique qu'il peut avoir en français. Au Québec, on parle de régions de colonisation.

LES FRONTS PIONNIERS DU NORD

L'ouverture des fronts pionniers, ou ce qu'on a appelé la colonisation au Québec, n'inspire plus les discours des politiciens ni les prônes des missionnaires-colonisateurs, mais les chercheurs contemporains reprennent, en la critiquant, la même finalité au mouvement. Il est pourtant intéressant d'étudier ce phénomène duquel tout le monde dégage une problématique agricole. Parlant de colonisation, de l'ouverture de la Mattawinie (nord de Joliette) en 1862 à celle de l'Abitibi cinquante ans plus tard, les auteurs décrivent des préoccupations agricoles et retrouvent un discours dit agriculturiste¹. Nous rejetons les finalités proposées, ne voyant dans l'agriculture qu'une phase d'un développement plus large, et proposant comme première explication de ce mouvement une stratégie géopolitique. Nous nous en tiendrons ici à ce dernier aspect en insistant sur le caractère de survivance et même d'indépendance relié à l'extension territoriale.

Quand Lord Durham dépose son Rapport pour expliquer la Rébellion écrasée et proposer des remèdes préventifs, la province de Québec a 77 ans. Depuis le traité de Paris de 1763, l'empire français américain, où le soleil se levait à Louisbourg et se couchait dans les Rocheuses, se résume au noyau originel laurentien, noyau historique de l'ethnie nouvelle.

La Hudson's Bay y détient un bail sur les territoires nordiques atteignant presque les limites sud des Laurentides. En 1840, la compagnie, enrichie par la traite des fourrures et l'exploitation des indigènes, empêche encore, dans le Saguenay, l'installation d'habitants de Charlevoix qui commencent à regarder vers un Nord plus forestier que pelletier. Ces habitants se sentent à l'étroit sur des terres indivises, pas même améliorées pour un meilleur rendement. Les terres en partie arables, et surtout donnant accès au fleuve ou à une rivière, occupées par le père ou le fils aîné, il fallait que les autres enfants s'en ouvrent de nouvelles dans « les arrières » ou les « hauts ». Il est évident que la seule fringale de terres n'eût pas suffi à pousser les ruraux de Charlevoix, ceux de Portneuf ou ceux de la plaine de Montréal à mordre sur les contreforts des Laurentides. Par exemple, la Société des Vingt et Un de La Malbaie demanda à la Hudson's Bay, non pas le droit de cultiver, mais celui de couper les pins au fond de la baie des Ha ! Ha !. Ce geste des dits colons ou défricheurs nous paraît significatif des mouvements de colonisation, qui vont se succéder pendant un siècle au Québec. L'idéologie va masquer — c'est une de ses fonctions — la réalité. Ce n'est pas la stratégie géopolitique qui est idéologie, c'est l'agriculturerisme beaucoup plus voyant dans le discours officiel. L'agriculturerisme brille dans les dits et écrits des panégyristes, discoureurs et hérauts de la colonisation, mais non chez les praticiens, les véritables ouvriers de territoires neufs, les Provost, Labelle et Caron².

On oublie trop souvent cette donnée de l'espace-temps québécois du milieu du XIX^e siècle : un territoire beaucoup plus réduit que l'actuel. En 1912 seulement, avec l'Ungava, le Québec s'agrandit des deux tiers. La province a pris du temps à grignoter son espace. Elle le fit par le Nord, seule portion territoriale « libre » : à l'ouest le Haut-Canada (l'Ontario), à l'est l'estuaire du Saint-Laurent et ses côtes vues comme peu aptes au peuplement de masse (la Côte-Nord est la terre de Caïn !), et au sud, c'est à tout le moins les Cantons de l'Est sous contrôle lâche mais visible des Loyalistes et autres Britanniques. Restait le Nord illimité, inconnu (en 1885, on ne connaît pas les dimensions du lac Mistassini), neuf, riche, avec des indigènes peu encombrants, nomades éparpillés en petits groupes, bref une région neuve à coloniser, l'analogue de l'Ouest aux États-Unis et l'analogue aussi des terres que se partageaient les Européens en Asie et en Afrique. Le Québécois colonisé se fit colonisateur et colon. Il a fallu un certain masochisme intellectuel pour refuser cette première intention à l'ouverture du Nord : une entreprise tout aussi colonisatrice que celle des puissances européennes. Les Indiens ont été complètement ignorés par le discours, alors qu'on souhaitait au moins leur intégration sous le Régime français (Colbert et sa politique d'encouragement aux mariages interethniques). C'est par le Nord que le Québec se donnait la légitimité de son existence au Canada et fondait, à travers le mythe, son identité nationale (Morissonneau, 1978b). Le Nord inspire le mythe fondateur de l'État-Nation québécois. En effet, le mythe du Nord porte la parole de la décolonisation et l'idée d'indépendance. Il est à la fois nostalgie du continent perdu et espoir d'un pays à inventer. Le clergé et quelques intellectuels d'abord, les politiciens ensuite, en construisant le mythe du Nord, fondaient l'État en lui donnant de véritables desseins géopolitiques, qui sont les seules grandes politiques des États. Aggrandir le territoire, c'était aussi élargir le champ d'intervention étatique; on favorisait le développement capitaliste dans les franges pionnières et l'économique entraînait dans le champ élargi. La province glissait alors vers une forme nouvelle de gouverner par l'action délibérée qu'était cette stratégie géopolitique. Les politiciens appuyaient la construction du chemin de fer, attiraient les investisseurs quels qu'ils soient (indigènes ou non), déplaçaient la population et aidaient à l'installation d'une infrastructure d'accueil, dans un vaste plan de conquête territoriale. La véritable continuité historique des gouvernants au Québec, depuis le premier tiers du XIX^e siècle, réside dans la visée étatique : la nation existe, c'est l'ethnie canadienne (française), elle a même religion et surtout même langue et elle a conscience de son passé et de son devenir. Une élite s'affirme : les représentants des « professions », donc de la petite bourgeoisie, s'emparent subrepticement d'un pouvoir que lui accordent peu le clergé et le conquérant anglais. Le territoire, comme nous l'avons dit, est rétréci et enclavé en un véritable couloir facilement contrôlable militairement, qu'il faut de plus, et de plus en plus, partager avec les migrants anglophones (tous les représentants des îles britanniques, les Irlandais étant tout aussi « dangereux » ethniquement malgré la commune religion catholique).

Pour s'exercer avec le plus de marge de gouverner, l'État en devenir doit assurer à la nation une assiette territoriale suffisante, alors que l'histoire nationale est démontrée avec l'oeuvre-riposte de François-Xavier Garneau. Le temps historique étant réapproprié, la nation menacée de l'intérieur et de l'extérieur doit s'approprier un espace sans partage. C'est la signification de l'ouverture des Laurentides comme première étape, et de l'Abitibi comme seconde, dans une même appropriation du territoire nordique, peut-être ancienne région du missionnaire et du coureur de bois nationaux, mais encore mince fraction de l'empire conquis. Il ne fallait pas plus laisser les défricheurs anglophones s'attaquer seuls aux contreforts des montagnes dans Chertsey ou à New Glasgow dans les années 1850-1870, que laisser les compagnies minières en Abitibi faire appel à la seule main-d'oeuvre étrangère immigrée dans les années 1920-1930. La parole mythique restera la

même pour les deux conquêtes : la terre du Nord est promise aux seuls élus, dont la mission est de l'occuper pour s'y conserver.

Les leaders de la colonisation portaient soutane et s'affublaient du titre de missionnaire-colonisateur : il serait intéressant d'interpréter tout le sens qu'enferme ce titre. La colonisation québécoise, parmi d'autres spécificités, a celle d'être religieuse. Les meneurs étaient des prêtres et, comme tels, chefs spirituels et temporels. Dans son aspect religieux, la colonisation, loin d'être repli sur soi, visait à agrandir le territoire catholique et à le signifier catholique par les noms de lieux puisés dans le martyrologue, les croix de chemin et les clochers. Il existe ici une géographie religieuse, que nous traduisons en géopolitique religieuse, qui tient du mythe de la mission providentielle — rappel aux origines de la Nouvelle-France — avec les exploits héroïques des Jésuites, la fondation mystique de Montréal et les déclarations officielles de Cartier et de Champlain. Comme le nombre de curés indigènes ne suffisait pas à couvrir les besoins, on fit venir des représentants des ordres religieux à vocation missionnaire et enseignante. D'Ottawa, les Oblats portèrent la bonne parole, qui aux bûcherons dans les camps éloignés, qui aux Inuit et Indiens du Nord en grand danger d'être endoctrinés par les Anglicans, premiers arrivés dans la course missionnaire. Les clercs canadiens-français n'abandonnèrent pas : la dite mission providentielle et la tradition d'évangélisation lointaine les poussèrent jusqu'en Extrême-Orient (L. Groulx, 1962). Un rapide calcul donnerait un des plus hauts taux de dispersion missionnaire chez ce petit peuple pourtant menacé dans son identité et sa survie. C'est une des contradictions de l'ethnie, explicable en grande partie par la mobilité.

Cette mobilité que l'élite voulait contrer lui servit précisément pour le peuplement des régions nouvellement ouvertes : le clergé puis l'État tentèrent de canaliser la migration vers le Nord pour éviter l'assimilation des partants pour la prolétarianisation du Sud (la Nouvelle-Angleterre). On ne peut se fier au discours quand il parle d'agriculture. La colonisation est aussi élargissement du pays canadien-français catholique. Elle est aussi réponse de l'État au contexte global nord-américain, c'est-à-dire à un ensemble d'éléments économiques et culturels par rapport au groupe d'ici : le grand capital et la culture anglo-saxonne assimilatrice. Le clergé, cet État dans l'État, et l'État lui-même, ces grands « metteurs en forme » de société, imaginèrent une géopolitique qui profita à l'expansion du capital, qui était même, pour une part, à son service et, objectivement, alliance du capitaliste et du curé et du politicien, mais qu'on peut voir aussi comme alliance contextuelle qui n'implique pas obligatoirement communauté d'idéologie. La politique internationale nous montre ce genre d'ententes. À la fin des années 1970, la Chine se rapproche des États-Unis après avoir considéré ce pays comme le pire ennemi du socialisme : les Chinois sont-ils devenus pour autant suppôts du capitalisme et les Américains partisans du communisme ? Au début du XX^e siècle québécois, les curés tonnèrent encore contre le matérialisme et le protestantisme américains, les politiciens ne reconnurent pas plus l'américanité du peuple, et pourtant le développement économique se fit à l'américaine... Ces représentants de l'élite avaient à faire face à une menace (supposée ou réelle) qu'ils identifièrent en proposant le moyen de la contrer : la migration sera stoppée par la colonisation.

L'histoire d'un espace-temps ne peut être comprise que dans sa logique interne et dans son contexte le plus large. Cette histoire montre l'ambiguïté de l'ouverture des franges pionnières québécoises où des préoccupations contradictoires se côtoient : le développement économique auquel le Canadien français ne participe pas et la survie culturelle du groupe.

LA COLONISATION DE L'ABITIBI

Si l'on prend l'exemple de l'ouverture de l'Abitibi et que l'on y plaque l'explication agriculturiste, il y a manque flagrant de logique interne. Posons quelques questions :

- 1) Comment expliquer la localisation de paroisses « à cheval » sur la ligne de partage des eaux, là où les conditions de drainage sont les plus défavorables ?
- 2) Pourquoi, du côté ontarien, n'a-t-on pas cru bon de coloniser le secteur adjacent à celui du Québec déjà très occupé ? A-t-on une conception différente de la valeur des sols de part et d'autre de la frontière Québec-Ontario ?
- 3) Comment expliquer que l'État ait choisi d'investir davantage dans l'aide à l'établissement plutôt que dans le développement et l'amélioration des moyens de communications ?
- 4) Comment expliquer la non-intégration de l'Abitibi au reste du Québec de base ? N'y a-t-il pas là un autre indice que, par la colonisation, l'on cherchait à donner au mouvement une signification différente ?

Tout cela indique beaucoup plus qu'une simple volonté d'ouvrir un nouveau territoire en vue d'une exploitation agricole. Il est évident, néanmoins, que la plupart des arrivants se sont, d'une façon ou d'une autre et plus ou moins longtemps, adonnés à la pratique agricole, et pour cause, car il fallait assurer sa subsistance dans une région éloignée. Ce n'est pas la structure du rang et l'habitat du défricheur qui font un paysage agricole, et pas plus les phrases extraites d'un discours plus ample qui font le projet agriculturiste.

En d'autres mots, les explications avancées n'ont pas réussi à aller au-delà du discours officiel; elles ont isolé des parties en lui enlevant sa cohérence; elles n'ont considéré que le court terme. On a confondu les faits avec l'idée. On n'a pas fait la différence entre les actions, les attitudes et intentions des colons et celles de l'élite face à cet espace neuf, n'y voyant qu'une seule et même logique agriculturiste.

Les travaux de géographes et d'historiens (Blanchard, Biays) qui couvrent en totalité ou en partie le phénomène, malgré une grande valeur informative, ne font que décrire, sans expliquer vraiment, les origines profondes et la véritable portée de cette frange pionnière. Gagnée plus ou moins discrètement à la conception agrarienne, l'oeuvre des géographes apparaît comme un plaidoyer en faveur de cette décision de l'État et des clercs de coloniser à des fins prétendues agricoles, aussi bien que comme un jugement sur les résultats obtenus essayant d'en estimer les forces et les faiblesses.

Ces études en particulier, ou d'autres qui les ont précédées ou suivies, ignorent à la fois l'effet des forces externes et, comme nous l'avons déjà dit, la dimension du territoire national lui-même. La colonisation de l'Abitibi fait l'unanimité des chercheurs : l'État est intervenu massivement dans le processus de colonisation grâce à une politique nationale ferme. Mais aucune étude ne tient compte que, dans un choix politique, il y a deux réalités qui interviennent : une externe, déterminante en ce qui concerne les choix politiques internes et sur laquelle le pouvoir politique d'un État a peu de prise; une interne, déterminée en partie par la première et sur laquelle l'État peut plus facilement agir en vue d'une adaptation. Or, si les politiques des États s'inscrivent dans l'espace et si l'on considère que la colonisation de l'Abitibi n'est qu'une étape d'une politique nationale de colonisation, force nous est de conclure que la dimension interne du territoire québécois n'explique pas tout le phénomène et que l'essentiel demeure à démontrer. Nous sommes pour ainsi dire placés devant une explication tronquée de la colonisation au Québec, qui ne se supporte qu'à la condition d'en réduire la portée à une vision strictement interne confondant la fin

avec les moyens, l'agriculture devenant l'élément-clé de l'explication de ce vaste mouvement social.

Les politiciens proposèrent un même modèle de développement, depuis l'abbé Provost dans les décennies 1860-1870 jusqu'à l'abbé Caron en 1910 : un développement économique par étapes (Morissonneau, 1978a). La figure 1, montrant le nombre de paroisses ouvertes entre 1910 et 1950 associée à une courbe de la conjoncture économique, laisse voir l'étonnante symétrie entre les creux de la courbe économique et les sommets atteints dans le nombre de nouvelles paroisses. Elle tend à démontrer à elle seule le caractère adaptatif du choix politique de coloniser l'Abitibi à une situation économique qui déborde le territoire québécois. Elle illustre aussi le fait que le déterminisme naturel n'a pas joué un rôle de premier plan dans le choix politique.

Un tel modèle ne pouvait être réalisé que grâce à une interpénétration des différentes branches d'activité (agriculture, forêt, voirie, mines, etc.) où l'agriculture constituait le facteur de stabilisation, mais s'avérait du même coup l'élément le plus vulnérable de l'équilibre économique recherché. Elle devait pourtant être l'étape obligée au développement global ne serait-ce que pour assurer la subsistance des arrivants. L'agriculture, compte tenu de son caractère de dépendance, ne pouvait donc pas, ou du moins très difficilement, précéder les autres branches d'activité. Cependant, celles-ci faisant leur apparition, elle leur devenait essentielle, voire même indispensable, tant pour le ravitaillement en produits agricoles que pour l'importante main-d'oeuvre qu'elle retenait sur place et cédait aux autres secteurs à certaines périodes de l'année.

En réfléchissant de cette façon, c'est-à-dire en termes de complémentarité recherchée entre les divers groupes d'activité pouvant contribuer au revenu global de l'agriculteur, on comprend mieux pourquoi on s'est contenté de développer l'agriculture sur la marge méridionale de l'immense plaine argileuse sise au nord de la hauteur des terres. Cette marge nous semble avoir joué un rôle décisif dans toute l'histoire de la colonisation agricole de l'Abitibi. Toutefois, son effet sur la marche normale de l'agriculture vers le Nord ne fût à notre avis qu'indirect. Son rôle le plus important a été d'avoir marqué la limite nord de l'exploitation forestière soumise aux aléas du flottage. La dépasser vers le nord aurait alors signifié une inévitable relocalisation des entreprises forestières plus au nord et aussi l'impossibilité d'écouler le produit faute de marché à proximité et faute de moyens de transport adéquats. L'industrie du sciage ne s'y est donc pas hasardée avant que le passage du transcontinental en 1912, ne vint garantir un écoulement des produits forestiers vers les grands marchés.

L'agriculture, pas plus en Abitibi qu'au Témiscamingue, n'a pu s'aventurer seule sans s'assurer qu'au moins l'industrie du bois l'y suivrait aussitôt et même la devancerait. Privée des revenus de la forêt, des mines et des travaux publics, elle aurait vite fait de démontrer son incapacité à se développer sans devoir s'appuyer sur les autres secteurs. Une mobilité géographique accrue avec tous les risques qu'elle comporte, n'aurait pu être évitée et c'est justement cette difficulté qu'on voulait contourner.

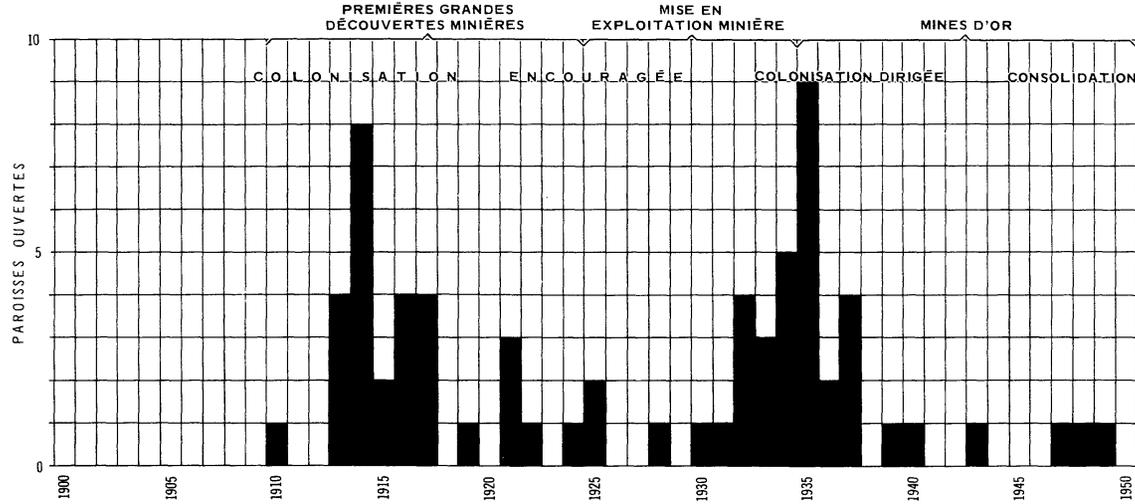
Pour attirer l'industrie et favoriser son développement, la présence d'un bassin de main-d'oeuvre à proximité pouvant fournir, en plus de sa force de travail, une quantité abondante de produits utiles dont l'importation aurait été trop onéreuse, devenait indispensable. L'objectif était donc de rapprocher le plus possible dans l'espace les intérêts des uns et des autres, c'est-à-dire du travail hors ferme à temps partiel pour le colon et des ressources humaines et matérielles pour l'industrie naissante.

Ce rapprochement aurait pu être impossible n'eût été la présence dans un même espace de ressources agricoles, forestières et, par surcroît, minières. Coïncidence spatiale

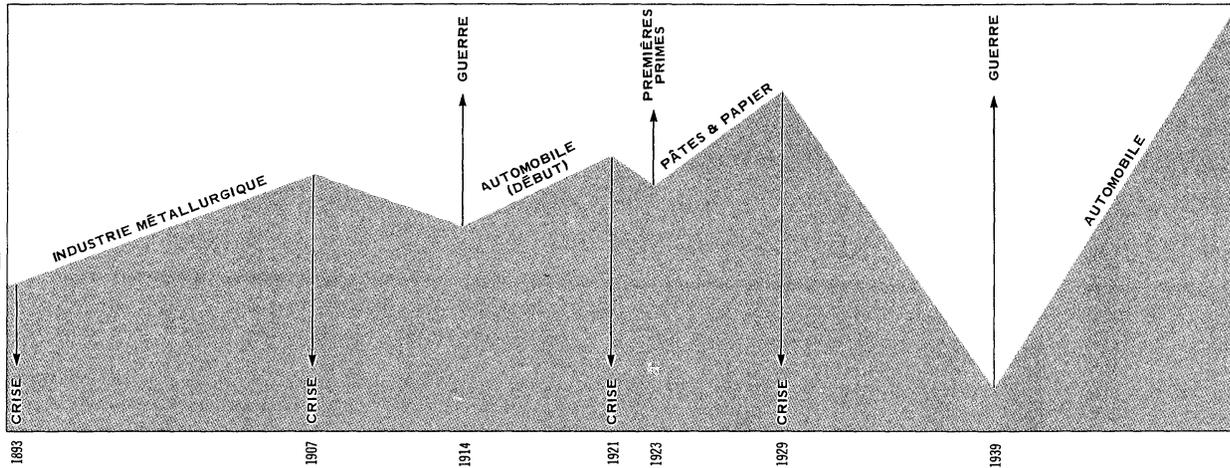
COLONISATION DE L'ABITIBI ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Figure 1

COLONISATION



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
NORD-AMÉRICAIN



fort heureuse car elle permettait de répondre aux diverses pressions exercées sur l'État afin qu'il trouve une solution à la pénurie de terre arable du sud du Québec et à la pénurie de main-d'oeuvre dans le Nord. La découverte de riches gisements miniers dans le Nord-Est ontarien d'abord, puis dans le Nord-Ouest québécois, ne fût qu'un élément de plus ayant déterminé le type d'intervention que l'État allait privilégier pour peupler le plus rapidement possible ce territoire.

Quand on examine les différents écrits traitant de la colonisation de l'Abitibi, on y remarque une unanimité autour des grands avantages pour les colons de trouver sur place des possibilités d'emplois hors exploitation pour compléter le manque à gagner créé par la faiblesse des revenus tirés de l'agriculture et ce, dans la région même. Ce sera un argument de poids employé indifféremment par les divers propagandistes de la colonisation, permettant de croire que chacun y trouvait son compte. Les leaders-praticiens vont jusqu'à laisser de côté l'agriculture, du moins la voir seulement comme complément. L'abbé Caron, le plus connu, n'est pas agriculturiste; sa seule finalité est de contrer la mouvance populaire vue comme assimilatrice :

« C'est ce développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour la ville... Voilà autant d'industries qui se développeront concurremment avec l'agriculture, dans cette région, et qui retiendront auprès de nous ceux de nos compatriotes qui ne se sentent pas la vocation de colon » (Caron, 1913).

L'unanimité qui existe quant aux avantages d'ouvrir l'Abitibi à l'agriculture et quant aux bienfaits de l'existence de possibilités d'emplois extra-agricoles pour les colons nouveaux venus, aurait dû activer le peuplement de ce territoire. Cela ne fut pas suffisant car la pénurie de main-d'oeuvre continuera de se faire sentir dans l'industrie minière du Nord, alors que le surpeuplement du Sud (chômage urbain important, fort exode rural) continua de créer un déséquilibre criant entre l'offre et la demande de travail.

Maintenant convaincu de la grande valeur des ressources du sol et surtout du sous-sol de l'Abitibi, l'État va appuyer ses dires par des programmes de subventions à l'établissement, qui dépassent incomparablement l'aide toujours chiche autrefois accordée. Qu'y avait-il derrière cette générosité soudaine de l'État sinon l'expression d'une conviction, celle qu'une canalisation et stabilisation du peuplement devenait dorénavant possible, créant ainsi une soupape au surplus de main-d'oeuvre du sud du Québec. Mais cette soupape avait l'avantage d'être en terre québécoise et isolée des influences néfastes du groupe anglophone par un écran de sauvagerie et une maigre infrastructure de communications, faiblesse qui se maintient d'ailleurs de nos jours. Encore ici, cette politique de stabilisation est beaucoup plus reliée à un désir d'appropriation symbolique que d'appropriation matérielle. Nous y reviendrons. Selon l'historien H.A. INNIS, la distinction se fait entre le contrôle du temps et celui de l'espace. Nous préférons la dichotomie symbolique/matériel.

Sur le plan strictement économique, ces politiques à visées temporelles conduisent à des actions favorables seulement à court terme, tandis qu'à long terme, c'est la survie culturelle qui est privilégiée. Au Québec, ce genre de politique privilégiant l'appropriation du temps a certes réussi, mais a aussi débouché sur une dépendance économique de plus en plus grande.

Une comparaison avec ce qui s'est passé en Ontario pourrait montrer que les politiques de l'État ontarien visaient surtout une mobilisation générale des ressources et des hommes, c'est-à-dire une assez bonne maîtrise matérielle, avec peu de souci d'une égale maîtrise symbolique. Comme résultat, on peut parler d'un décalque de la culture améri-

caine qu'on ne met pas en question, à côté d'un développement économique contrastant avec la province voisine, le Québec. D'un côté, on peut parler de surdétermination idéologique (au Québec) et, de l'autre, de surdétermination économique (en Ontario).

Préoccupé de sauvegarder son identité culturelle, le Québec a toujours été aux prises avec des problèmes auxquels il n'a pu donner que des réponses à court terme. Il a fallu intervenir souvent et de plus en plus généreusement pour éviter une saignée des éléments francophones et une domination par la minorité anglophone à l'intérieur de ses limites. C'est d'ailleurs cette minorité anglophone qui a forcé l'État québécois à insister davantage sur la dimension symbolique, l'aspect matériel étant sous son contrôle et sous le contrôle étranger (américain).

Il fallait ainsi que les politiques de l'État québécois protègent contre les dangers des influences externes mais aussi, et de plus en plus, contre les influences internes d'une minorité anglophone qui s'appliquait à dominer l'espace et à en contrôler la matière, c'est-à-dire, en fait, à maîtriser l'économie.

LA COLONISATION DU NORD ET LE MYTHE FONDATEUR DE L'ÉTAT

En conclusion, cette stratégie géopolitique de survivance reconnue en termes d'extension territoriale par la colonisation, l'interprétation du mouvement peut être poussée plus loin. Le drame de la colonisation des « terres neuves » au Québec est non seulement d'avoir ignoré puis aliéné l'Indien, comme tous les mouvements colonisateurs occidentaux, mais encore d'avoir occupé culturellement et non économiquement cet espace. Les clochers ont balisé le territoire ouvert et les toponymes français — la plupart du temps des hagionymes qui ajoutent au fait linguistique le fait catholique indissociable — ont signifié l'appartenance. Mais l'église, si haut construite soit-elle et visible sur les hauteurs, est une portion de territoire sacré où par définition règne sans partage l'esprit. Elle est davantage symbole de permanence, soit d'appropriation du temps. Aussi accroche-t-elle l'oeil dans le paysage, mais exploitant la matière : les mines et leur chevalet et collines de déchets, les grandes scieries, les usines de pâte et papier au bord des rivières. S'inscrit ainsi au Québec une dichotomie paysagique profonde qui ne peut pas ne pas retentir sur l'homme d'ici. Le paysage est surprésence de l'Autre qui donne emploi et salaire et signale sa puissance d'une façon si visible qu'elle n'admet aucune ambiguïté. Alors dans quel pays habite le Québécois s'il est entouré de signes qui lui rappellent sans cesse sa dépendance et son aliénation ? Étranger lui-même en son propre pays !

Coloniser, c'était être dominé par le même Américain que celui des « factoreries ». Le résultat de la colonisation était non seulement une décolonisation manquée mais une véritable colonisation étrangère du pays qu'on se donnait. La mine américaine prolétarisait le défricheur comme l'usine de textile le faisait du migrant. Le choix ne se fit bientôt qu'entre la domination chez soi et la domination chez l'Autre : on voit mieux ce qu'était la géopolitique comme réponse à la nécessité et ce qu'il en advint. Ici, le mythe québécois du Nord, mythe fondateur, prend tout son sens. Il est toujours aussi fonctionnel : dans les années 1860-1870, émergence de l'idée d'un territoire national et aujourd'hui justificateur du Grand Oeuvre de la Baie James. Hier, mythe du Nord en termes de colonisation, aujourd'hui en termes de décolonisation. Il nous paraît évident que tout le message explicite et tout le non-dit du mythe du Nord portait en lui l'affirmation de l'identité nationale définie par une territorialité à construire. Ce mythe qu'on peut traduire par « être et devenir par le Nord » pourrait avoir plus tard des significations internationales, car fondement d'un territoire national indépendant. Le Québec d'aujourd'hui ne se comprend vraiment que par

une connaissance géohistorique du Nord et du mythe qui lui donne signification. Les fondements des représentations de cette terre neuve et les politiques qui s'y appliquent permettent d'expliquer en grande partie ce qu'on appelait autrefois la colonisation et aujourd'hui l'autonomie ou l'indépendance politique.

De la Terre promise on est passé insensiblement à l'État promis, c'est-à-dire du mythe du Nord au mythe du Québec. À une géopolitique régionale où les notables du clergé et de l'État apportent une parole d'espoir et l'accroissement de leur pouvoir, succède une géopolitique nationale où s'entend la même parole messianique. La promesse de la différence assurée, de la culture conservée, de la race ou de la nation qui doit survivre, est toujours fondée territorialement. Hier au Nord par le colon, aujourd'hui au Québec tout entier, par la petite et moyenne entreprise (PME). Il y a plus d'un siècle, le mot d'ordre de la survivance était « Emparons-nous du sol », commandement essentiellement géopolitique auquel s'associait le démarrage économique par le défricheur-bûcheron ouvrant la terre pour l'agriculture, première étape du développement, image modeste mais vue comme fidèle au miroir de notre réalité de petit peuple. Au début de la décennie 1980, le fondement économique passe par la PME, même image modeste du même petit peuple fragile. On a élargi le territoire, par l'appropriation d'un territoire neuf. Maintenant que le pays québécois ne peut plus s'étendre (sinon vers le Labrador, épine territoriale dans le flanc nordique québécois), il paraît bon à la même élite qu'il y a cent ans de borner la nation par une frontière étatique. Puisque la colonisation n'a pas conduit à la décolonisation espérée, la mainmise sans partage sur la politique assurera peut-être cette décolonisation. L'identité s'est construite à travers une culture singulière (langue et religion) et une territorialité nordique toujours élargie. Demeurent la langue affaiblie et le pays incertain : viennent alors les lois pour protéger la culture et le référendum pour se donner un État.

Un des éléments contemporains, dans la continuité décolonisatrice, est l'arrivée de nouveaux missionnaires-décolonisateurs au service de l'État, c'est-à-dire les technocrates plus ou moins nationalistes, pour qui le national devient fonctionnel, donc profitable. Ces nouveaux clercs de l'État laïque remplacent les anciens de l'État clérical : ils sont les nouveaux définisseurs et contrôleurs de l'identité québécoise. Leur parole n'est pas chaude comme celle des leaders de la colonisation/décolonisation — du curé Labelle au premier ministre René Lévesque — elle est plutôt froide. Le mythe, chez eux, vire à l'utopie : la planification chasse la spontanéité. Si le mythe du Nord, c'est le mythe de l'État, pour ces nouveaux missionnaires, l'État n'est pas un mythe, il doit être hautement technicisé, pour être une Providence efficace. Les projets de ces missionnaires sont lourdement economicistes : l'État devient de plus en plus gestionnaire. La parole mythique du politique camoufle mal le comptable-planificateur et ses rêves empruntés au modèle scandinave pour le social et au modèle français pour les structures étatiques elles-mêmes. Les technocrates sont impatients que la politique, petite et grande, cède le pas (une fois réglée la question nationale) à la technique. La géopolitique est morte, vive la géotechnique ! Le pays n'aura plus besoin de parole signifiante pour être et demeurer : il sera devenu État.

Le mythe québécois n'est pas repli sur soi, il est affirmation d'une différence qu'on veut conserver en l'ancrant dans une portion d'espace. Il est le rappel que les cultures s'enracinent quelque part. La colonisation était conservatrice dans ce sens-là seulement. Elle a réussi à faire un pays d'un territoire exploité par l'étranger. Ce pays existe puisque des Québécois disent qu'ils sont d'Abitibi ou du Lac-Saint-Jean et qu'ils y ont fondé des particularismes. Que voudra dire, pour ces régions neuves dites périphériques que la colonisation a ouvertes, la décolonisation politique ? De la question nationale, on va passer à la question régionale.

NOTES

¹ Citons trois ouvrages qui, de façon différente, se rejoignent dans leur problématique agricole : Biays, P. (1964) *Les marges de l'oekoumène agricole dans l'Est du Canada*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, Travaux et Documents du Centre d'Études nordiques, n° 2. Blanchard, R. (1960) *Le Canada français*. Paris, Fayard. Séguin, N. (1977) *La conquête du sol au 19^e siècle*. Sillery (Québec), Les Éditions du Boréal Express.

² Ces trois missionnaires-colonisateurs sont inégalement connus : le curé Labelle est devenu une légende et quelques études récentes montrent son oeuvre dans une perspective nouvelle : G. Dus-sault, *Le curé Labelle : messianisme, utopie et colonisation* (à paraître) et C. Morissonneau (1978) *La Terre promise : le mythe du Nord québécois*. Il n'existe pas encore d'étude sur l'abbé Ivanhoe Caron qui était également docteur ès lettres. L'abbé Th.-S. Provost a écrit un petit livre de propagande colonisatrice sur l'ouverture de la Mattawinie : *La Bourse et la Vie* (1883). Nous analysons son projet dans C. Morissonneau (1978), *La colonisation équivoque* (voir bibliographie).

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN, M. (1980) Aspects géopolitiques de la colonisation en Abitibi. Thèse de M.A. (géographie), Université Laval (en préparation).
- CARON, I. (1913) Au grand lac Victoria. *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, (7) 3 : 139-150.
- GROULX, L. (1962) *Le Canada français missionnaire. Une autre grande aventure*. Montréal, Fides.
- MORISSONNEAU, C. (1978a) La colonisation équivoque. *Recherches sociographiques*, 19 (1) : 33-53.
- MORISSONNEAU, C. (1978b) *La Terre promise : le mythe du Nord québécois*. Montréal, Hurtubise HMH.